

La CSSCT établissement Boutiques
Procès-verbal de la réunion ordinaire
Du 20 mars 2023

Membres légaux

Membres experts

Membres de droit

Représentants syndicaux
 (Titulaires)

Représentants syndicaux
 (Suppléants)

Invités

ant de commencer l'ordre du jour, nous avons Séverine la Directrice des établissements Boutiques qui est là depuis maintenant 15 jours, nous souhaitons l'associer aujourd'hui à cette CSSCT ; est-ce qu'il y a des personnes qui ne seraient pas potentiellement en phase avec ça ?

Réponse collégiale : bonjour et bienvenue !

vous en remercie. Au niveau chargé de prévention Nadji revenant juste d'un long arrêt, c'est donc Alexandre qui est côté CPRP et Nadji est là en support vu qu'on va parler bilan annuel. François nous a également demandé si Isabelle (infirmière) qui est avec lui pourrait être présente. Est-ce que ça vous pose un souci ?

Réponse collégiale favorable

i à vous

1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE DU 21 OCTOBRE 2022

8 pour

1 abstention

2 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION ORDINAIRE DU 05 DECEMBRE 2022

7 pour

2 abstentions

3 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE DU 29 DECEMBRE 2022

8 pour

1 abstention

4 – INFORMATION DES MEMBRES DE LA CSSCT SUR LES SALAIRES DECLARES INAPTES AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT

Présentation fait [redacted] avons 12 dossiers en cours, avec 2 de plus depuis la dernière CSSCT dont un que vous n'avez pas sur le tableau mais qui s'est rajouté depuis le mois de février.

Sur les 12 : il y a 2 en situation d'absence dû à une maladie, AT...

5 en mission ATMA

4 CDD

1 dispense d'activité

Je suis à votre disposition pour toutes les questions

[redacted] rapport à Sandra qui est actuellement en CDD jusqu'en 2023, est ce qu'on a une date sur 2023 ? elle a été prolongée jusqu'en juin 2023, je crois qu [redacted] ndé la prolongation dernièrement en comité aide com je peux vous le confirmer juste après le temps de regarder les mails

ci

s questions sur ce point ?

ns le tableau sur les origines des inaptitudes apparaît le terme TJ c'est pour accident de trajet ?

t à fait

ci

utres questions ?

5 – PRESENTATION AUX MEMBRES DE LA CSSCT POUR AVIS MOTIVE D'UN PROJET DE RECLASSEMENT D'UNE SALARIEE DECLAREE INAPTE A SON POSTE DE TRAVAIL

Présentation fai [redacted] ure du dossier plus CV de la salariée (Soad El Kartoubi)

ans le partage du profil ATMA son profil n'est pas retenu car une parente de la salariée travail au sein du service, quel est le lien de parenté ? et qu'est-ce que ce lien discriminatoire de dire qu'il y a un parent et elle ne peut pas travailler ?

'ai pas l'information, je crois que c'est sa sœur. Je crois que c'était compliqué de les avoir toutes les deux, je suppose

vous invite donc à rédiger autrement parce que c'est vraiment discriminatoire, il suffit juste que quelqu'un se plaigne de ça

tout à fait, c'est une maladresse je suis d'accord

rci

e était à quel coefficient ?

ficient 215

sais qu'elle a postulé le poste d'assistante de département, il n'y a pas eu un accompagnement dans ce sens de notre part par rapport à sa formation ?

ai pas eu d'information pour le poste d'assistante, elle n'est pas revenue vers moi

, elle a déjà postulé un autre poste d'assistante de département où elle n'a pas été retenue aussi

a postulé elle-même sans m'en parler ?

n, elle s'est positionnée pour assistante de département et on lui a dit qu'elle n'a pas le profil

n'est pas le poste d'assistante d'analyste informatique ?

avant

ein de la Division Spectacle, c'est pour une mission ATMA et non un poste. On a fait plusieurs propositions ça n'a pas marché sur la Division Spectacle ça marché sur une autre Division. Il n'y avait pas d'accompagnement à mettre en place spécifiquement pour l'assistanat département.

ccord, je sais que parfois on met quelqu'un en shadow avec une autre assistante en attendant que la personne maîtrise le métier

n'est pas en shadow si vous parlez de la personne qui est à l'entrepôt, ce n'est pas un shadow !

out cas c'est pour apprendre et monter en compétences qu'elle a été mise

aussi pour répondre à un besoin de main d'œuvre

cord

concernant cette salariée, y a-t-il d'autres questions ?

r la rémunération, ce serait bien que vous preniez le brut fiscal que le brut mensuel parce qu'avec ses primes qu'elle avait sûrement en passant sur un poste administratif, elle perdrait ses primes de costumes...

s types de primes elle percevait

ujourd'hui, les opérationnels ont quels types de primes ? habillage, trajet...

le cadre d'un reclassement comme dans le cadre du maintien dans l'emploi, les primes sont maintenues, l'accord le prévoit.

accord, c'est pour être sûr

e petite remarque, je trouve formidable la qualité des documents qui nous est remis concernant les salariés en situation de reclassement ; est ce que tu peux donner un certain nombre de conseils aux salariés qui s'occuperaient des salariés en situation de handicap quant à la qualité et les informations données aux membres de la CSSCT vu que cela ne concerne pas directement Olivia mais on nous donne une fin de non-recevoir sur tout un tas d'éléments hors là pour un salarié en situation de reclassement on voit que ça pose zéro problème ni à la médecine du travail ni à la direction, ni aux relations sociales ; je m'interroge ! merci en tous les cas pour la qualité des documents et voit que l'évolution vient d'assez loin, et on voit que c'est très précis le type d'information que tu peux nous délivrer en CSSCT sous le sceau de la confidentialité, merci Olivia !

concernant la salariée, y a-t-il d'autres questions ?

Je propose qu'on passe au vote

Les membres de la CSSCT ont émis l'avis suivant :

Sur les 9 membres présents :

Avis favorable : 8

Avis défavorable : 0

Abstention : 1

ci

6 – PRESENTATION AUX MEMBRES DE LA CSSCT POUR AVIS MOTIVE D'UN PROJET DE RECLASSEMENT D'UNE SALARIEE DECLAREE INAPTE A SON POSTE DE TRAVAIL

Présentation faite par [redacted] du dossier plus CV de la salariée [redacted]

[redacted] a-t-il des questions concernant le reclassement de la salariée ?

[redacted] Quel est son coefficient actuel ? à quoi consiste le poste de signalétique Food ? c'est un poste en CDD, est ce que c'est un poste en conversion CDI ? est-ce que c'est une création d'un poste définitif ou un poste en remplacement de quelqu'un parti ?

[redacted] commencé en mission ATMA puis a continué en CDD, c'est bien une transformation qu'elle occupait. La raison du CDD je ne sais pas si c'est une création ou un remplacement. Je n'ai pas le motif de l'affectation temporaire.

[redacted] n'est pas chez toi Paquito ?

[redacted] est du côté Produit Food, à la lecture du dossier c'est un CDD en remplacement de quelqu'un qui est malade, quelqu'un qui a dû partir ; ça m'étonnerait qu'on ait créé des postes administratifs assimilés cadres, d'après ma lecture

[redacted] estion coefficient ?

[redacted] une erreur dans mon tableau, elle n'est pas coefficient 260. Je peux vous trouver l'information rapidement

[redacted] parles du nouveau coefficient ?

[redacted] n, de l'ancien

[redacted] ne devait pas avoir 260 étant vendeuse, c'est une erreur

[redacted] peut savoir quelle boutique à ses débuts ?

[redacted] e pourrais pas vous le dire, je ne sais pas

[redacted] naptitude est d'origine non professionnelle

[redacted] qui m'intéresse de savoir dans quelle boutique, parce que parfois on passe toute sa journée assis dans ces chaises là ce n'est pas facile non plus

[redacted] c'est mis en place pour se reposer le dos et non pour s'asseoir dessus toute la journée

[redacted] restriction est assez longue, on ne pouvait pas la maintenir sur un poste de vendeur boutique quoi qu'il en soit, peu importe l'endroit où elle est affectée de surcroît on est sur une maladie non professionnelle

[redacted] comprends Paquito, ma question va plus en profondeur. Parce que si elle arrive avec un problème de santé comme ça à Disney, elle est recrutée en poste en boutique et puis elle ne pourra pas rester parce qu'elle va devenir inapte ma question est la suivante

[redacted] Elle est embauchée le 16 avril 2016 en CDD, elle a dû bien travailler en tant que vendeuse boutique, elle a été convertie en tant que CDI le 05 septembre 2016 et la date de l'invalidité est en 2021

[redacted] c à un moment donné il y a quelque chose qui se déclenche

[redacted] peut arriver malheureusement c'est la vie, on peut tomber malade et des maladies plus ou moins grave ; la bonne nouvelle c'est qu'on a réussi à la reclasser c'est plutôt une très bonne nouvelle. On peut s'en réjouir.

Olivia tu peux trouver les informations ?
ce n'est pas une information cruciale
je peux la trouver et vous l'envoyer via Teams à Dorothée si vous le souhaitez
a-t-il d'autres questions concernant la salariée ?

On passe au vote

Les membres de la CSSCT ont émis l'avis suivant :

Sur les 9 membres présents :

Avis favorable : 8

Avis défavorable : 0

Abstention : 1

Olivia
Je voudrais savoir quand vous êtes informé qu'un cast-member est inapte
Je suis avertie le jour même, parce que je reçois l'inaptitude le jour même et j'ai un récap mensuel pour
éviter les trous dans la raquette et ça peut être par anticipation
J'ai eu la dernière fois, une personne qui était inapte à son poste au bout de 10 jours elle n'avait
toujours pas été contactée et j'étais obligée de vous envoyer un mail
ça peut arriver effectivement, en ce moment on a pas mal d'inaptitudes ou d'anticipations et ce n'est
pas évident de vous appeler le jour même. Normalement on fonctionne assez bien avec la médecine du travail et les
salariés doivent repartir avec mes coordonnées en règle générale. Ils ont aussi la possibilité de m'envoyer un mail s'ils le
souhaitent
personne ne te connaissait même pas
Je ne me connaisse pas c'est normal, mais normalement on leur donne mes coordonnées
Je ne lui avait pas donné tes coordonnées
Peux-tu répondre ?
Je peux me permettre, je donne systématiquement les coordonnées d'Olivia, j'explique aux gens et
généralement je le fais en amont de l'inaptitude donc ils ont déjà les coordonnées quand l'inaptitude est prononcée.
Quand je prononce une inaptitude je redonne les coordonnées, je m'assure que les personnes ont été en contact ou ont
les coordonnées ; et si elles n'ont pas les coordonnées lors de l'émission de l'inaptitude je les redonne. Comme disait
Olivia, la fiche qui notifie l'inaptitude est envoyée directement ; Olivia fait partie des destinataires lorsqu'il y a une
inaptitude et je refais systématiquement le mail pour expliquer les origines de l'inaptitude dans la suite de l'émission de
la fiche. Normalement à ce niveau il ne devrait pas avoir de problème, s'il y en a eu un je pense que c'est un quiproquo
ou la personne n'a pas compris ce que je lui ai dit ou a cru qu'elle était inapte alors qu'elle n'était pas encore, je ne sais
pas je n'ai pas d'explication ; ça me surprend
personne a été déclarée inapte et au bout de 10 jours est venue me voir, j'ai envoyé un mail à Olivia
et Olivia a réagi
C'est un cas isolé, ou tout simplement pas un oubli, depuis j'ai dû la contacter
C'est fait, c'est juste pour savoir comment vous êtes informés
Normalement c'est directement la médecine du travail, en théorie il n'y a pas de problème
Il n'y a pas d'autres questions, je vous souhaite une bonne journée !
Bonne nuit, à bientôt

7 – INFORMATION DES MEMBRES DE LA CSSCT SUR LE RECRUTEMENT DES SALAIRES EN SITUATION DE HANDICAP AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT

Présentation fait [REDACTED] e d'habitude je vous donne le nombre de personne et par location :

1 CDD du 10/12/22 au 02/01/23, magasinier en Stock Backland ; et de nouveau CDD du 14/03/23 au 05/11/23

1 CDI à compter du 16/01/23, vendeuse boutique sur Emporium

1 CDD du 17/12/22 au 02/01/23, magasinier [REDACTED]

1 CDI à compter du 17/11/22, vendeur boutique sur Légendes

1 CDD du 04/02/23 au 05/03/23, vendeur boutique sur Disney Clothiers

1 CDD du 17/12/22 au 31/12/22, vendeur boutique sur Harrington

1 CDD du 14/03/23 au 02/09/23, vendeur boutique sur Emporium

[REDACTED] ujours les mêmes questions, quels types de handicap, ont-ils fait objet d'aménagement particulier pour l'embauche de ces salariés-là ?

[REDACTED] explications ont été transmises aux managers concernés selon les préconisations du médecin du travail

[REDACTED] els sont-ils ? comme d'habitude je te demande pourquoi tu donnes l'information aux managers et pas aux membres de la CSSCT ? ça me pose un problème

[REDACTED] me d'habitude, je ne te donnerai pas les informations, on ne donnera pas les restrictions

[REDACTED] n'est pas ce que je te demande. Je te demande est-ce qu'il y a eu un aménagement de poste pour les salariés qui ont été embauchés ?

[REDACTED] jourd'hui, sur les salariés qui ont été embauchés il n'y a pas eu d'aménagement particulier, qu'est-ce que tu veux savoir ?

[REDACTED] vous rappelle juste que nous sommes en CSSCT et nous avons une obligation d'améliorer les conditions de travail des salariés en faisant un focus sur les salariés handicapés. Si on ne sait pas quel est le type de handicap, on ne peut pas faire de recommandation. Vous donnez l'information aux managers, pourquoi pas aux membres de la CSSCT ?

[REDACTED] peux intervenir pour compléter ce que disait Dorothée, il y a systématiquement des préconisations qui sont faites par le médecin du travail, ces aménagements concernent la plus part du temps les horaires du travail, très souvent, les contraintes physiques d'une part en ce qui concerne la station debout ; d'autre part la manutention ce sont les 3 principaux éléments qui reviennent souvent en termes de préconisation d'aménagement dans la perceptive d'embauche de personnes handicapées. Comme le disait Dorothée, il n'y a pas d'aménagement de mobilier prévu en général. S'il y avait ce type de problématique ça bloquerait l'embauche compte tenu des délais impartis pour faire de aménagements mobiliers ou d'accès. On part sur un nombre de boutiques assez important, quand il y a des problématiques sur une boutique qui est pressentie pour recevoir une personne handicapée, on essaye en amont de la réorienter sur une autre boutique.

[REDACTED] c un aménagement horaire n'est pas un aménagement ?

[REDACTED] sûr que si

[REDACTED] t-ce qu'on peut avoir l'information précise pour chaque salarié qui vient d'être embauché en situation de handicap ? quels sont les aménagements au titre de l'embauche de ce salarié-là ?

[REDACTED] m'appartient pas de te répondre, légalement je suis obligé de remettre un exemplaire au salarié et un autre à l'employeur ; c'est tout ce que je peux te répondre

[REDACTED] nçois tu as donné des éléments complémentaires de toute façon ; aujourd'hui les recommandations ou les aménagements concernent soient les horaires, les stations assis-debout...

[REDACTED] t-ce qu'on peut m'expliquer pourquoi une salariée des relations sociales a cette information ? vu qu'à priori tu remets une indication à l'employeur (Direction de Marchandise) qui a une responsabilité légale, à la médecine du travail

Tu as les informations précises pour chaque salarié, je ne les ai pas en tant que membre de CSSCT

n'ai pas la fiche d'aptitude, je n'ai rien du tout

fiche d'aptitude, ce n'est pas ce que je te demande

, mais je n'ai pas les informations complémentaires

nc tu ne sais pas de quelle nature est le handicap ? de quelle nature est l'aménagement du poste de travail ? tu sais juste que c'est un salarié en situation de handicap qui a été envoyé sur telle boutique ?

à

ment on fait pour décider pour un certain nombre d'aménagements de poste pour ce type de salarié-là si on n'a pas des informations ?

médecin du travail va informer de la problématique potentielle versus le cast-member qui est embauché. Quand on prend la liste des aménagements ce sont surtout des sièges assis-debout, on est vraiment sur des aménagements classiques. Quand on parle d'aménagement horaire potentiel on n'a par exemple pas d'horaire adapté ou horaire choisi, on sait qu'on n'a pas de souci pour remonter ce type d'information et qu'on peut le traiter. Si je reprends l'ensemble des points : pas d'activité prolongée en ambiance bruyante, pas de port de charge sur le bras gauche, ça on va potentiellement savoir aménager, il n'y a pas de choses lourdes comme quelqu'un qui arriverait qui serait en fauteuil roulant. C'est arrivé par le passé, là aujourd'hui on n'est pas sur ce type d'aménagement d'environnement, c'est un aménagement qui est plutôt classique ; c'est pour ça que c'est traité directement via le manager avec les demandes du médecin

comprends tout ça et c'est justifié, je n'ai pas de souci seulement là on est obligé de poser les mêmes questions pour avoir les informations, c'est ça que je regrette

us sommes d'accord Thomas, c'est pour ça que je te réponds

us êtes bien aimable !

je peux me permettre pour aller dans le sens de ce que Thomas a dit c'est que je pense qu'aujourd'hui, il faudrait revoir la manière de comment on aborde le sujet de recrutement et d'aménagement des personnes en situation de han n expliqué, il a donné un certain nombre d'éléments qui sont la plus part des aménagements qui sont de facto une prérogative de la CSSCT. On ne peut pas banaliser cette situation, il faudrait dorénavant trouver un moyen lors du recrutement de ces salariés ou au moindre changement de leur situation informer la CSSCT. Libre à chaque membre d'aller sur le terrain vérifier si ces aménagements sont respectés et qu'ils rentrent dans le cadre des préconisations du médecin du travail. Si on n'a pas un minimum d'information on ne peut pas le vérifier. Je vous lance juste une idée de voir comment dans le futur on pourra travailler sur ce sujet-là et donner la liberté aux membres qui le souhaitent d'aller sur le terrain et de voir et d'apporter, car chacun de nous a une expérience, expertise avec les autres (relation sociale, représentant H onnait bien avec le trinôme (médecin du travail, HST, CHCST) dans certains endroits. On ne peut pas écarter cette idée et de dire que vous n'avez pas à le savoir

n de nous cette idée

est une généralité, on a ce problème dans d'autres CSSCT ce n'est pas propre à Boutiques

st la même chose dans tous les établissements

n n'a rien à cacher, l'objectif c'est de travailler avec vous au maximum sur ces conditions de travail. Maintenant, on est sur des aménagements de travail qui sont basiques (siège assis-debout, pas d'Horaires Choisis...)

DR a dit tout à l'heure changement de boutique ça veut dire qu'il y a eu une problématique. Si on a changé de boutique à ce salarié-là c'est que ce n'était pas adapté

ançois, il y en a un qui a changé de boutique ?

n, il préconisait parfois des changements de boutiques

rapport au recrutement

i, peu importe un salarié qui peut être recruté à Emporium et qu'au bout de 15 jours 3 semaines 1 mois, la personne va voir le médecin et au vu des conditions assez tard il lui change de boutique c'est arrivé

ai envie de dire que concrètement si on a des restrictions lors d'embauche, quelqu'un qui a beaucoup de restrictions qui est dans ce cadre-là ; clairement le manager si on parle d'Emporium qui a effectivement un fort volume, l'arrivée du cast-member on se rend compte que ça va être un challenge, une difficulté il vaut mieux effectivement l'orienter sur une boutique plus petite

t un aménagement

fait partie d'aménagement, après dans le cadre de l'aménagement plus lourd oui, le manager doit effectivement échanger avec vous comme il peut échanger avec Safety, d'ailleurs il doit échanger avec vous et Safety sur les aménagements qui sont « lourds ». On a eu un cas de figure sur DV à l'époque de quelqu'un qui était en fauteuil roulant effectivement on était concrètement sur un aménagement plus conséquent, là on est vraiment sur du basique

ast-member n'est plus à Disney

y avait des CDD, il y a encore 2 qui sont en CDI

8 – EXAMEN DES STATISTIQUES DES AT DU 4^{ème} TRIMESTRE CIVIL 2022

Présentation fait [redacted] trimestre le taux de fréquence est de 30,37% et le taux de gravité est de 1,64%. Sur l'ensemble de l'année ce sont à peu près les mêmes chiffres sur chaque trimestre ; ça va avec le nombre d'heures travaillé qui a énormément augmenté depuis 2021.

Avez-vous des questions sur le listing des AT ?

r le RPS en cause c'est écrit juste relation inter personnelle, est ce que ce n'est pas assez vague ? est-ce que ce n'irait pas plus loin que les relations inter personnelles ? il y a également la vie au travail, l'environnement de travail...

ans le logiciel, on a des causes déjà prédéfinies, ce qui a été décidé c'est que quand vous voyez des « relations inter personnelles » ce sont des problématiques en interne : soit entre casts-members, soit la vie au travail etc... en revanche, si ce sont des problématiques avec les guests (agression de cast-member par un guest) dans ce cas-là ce serait de l'agression physique, verbale, psychologique. Je ne peux pas aller plus loin que les relations inter personnelles dans les causes dans le logiciel ; vous savez juste qu'on a eu deux accidents de travail mettant en cause des relations entre casts-members ou avec son management. Après dans le listing des AT, vous avez plus d'informations.

hir, à quoi penses-tu ?

voulais partir sur les 2 AT concernés, j'en ai vu 1 concernant un gestionnaire pour voir s'il était de retour, s'il allait mieux et pour avoir un peu plus d'info sur la 2^{ème} personne puisque je ne l'ai pas trouvée. Mon but c'est pour avoir un peu plus d'information sur ces 2 personnes ; s'il y a un retour, si quelque chose a été fait

relation inter personnelle j'ai le gestionnaire, l'AT a été refusé par la CPAM pas de faits liés au travail. Le salarié n'a pas donné de réponses aux différents courriers de la CPAM pour avoir plus d'informations.

Aujourd'hui, l'AT a été refusé (21/02/23)

tte personne-là est toujours en arrêt ou elle a repris le travail ?

ujours en arrêt

cette fois-ci c'est un arrêt maladie

rêt maladie et pas AT

deuxième personne, je n'ai pas plus d'information

Ile est revenue et travaille actuellement

our l'AT refusé, il y a eu des réserves de l'employeur ?

n'ai pas l'information, mais je prends le point

i connu une époque où le DUER parlait de conflits inter personnels ; c'est juste jouer avec les mots : relation et conflit. De mémoire avec l'ancien chef d'établissement j'avais demandé de réintégrer dans les causes d'évaluation des risques la notion de conflit inter personnel parce qu'il est plus spécifique que le mot relation

En ce moment, il y a un groupe de travail sur les RPS, on est en train de faire un développement dans notre logiciel pour le DUER, parce que ça ce n'est pas le DUER ; on est sur le listing des AT. On est en train de faire un développement pour pouvoir inclure dans le DUER les résultats qui sortiront des différentes enquêtes RPS et ça réapparaîtra dans le DUER avec les plans d'actions qui sortent aussi des enquêtes RPS. Ce qui existait avant est conservé pour le moment, je n'ai pas le droit de toucher aux RPS avec l'accord qui a été fait, ce seraient le médecin du travail et le chef d'établissement.

Les différentes réunions RPS se font, les résultats sont compilés ; quand le développement qui sera fait dans le logiciel interne qui permet de gérer le DUER, ça rentrera dans le DUER avec les différents plans d'actions associés qui ont été vus par les salariés.

Et pour le terme relation inter personnelle c'est le terme qui a été choisi quand les noms des causes des différents accidents de travail ont été validés ; je ne pourrais pas le changer.

Est-ce qu'il y a certains AT qui ont fait l'objet d'une enquête spécifique ou pas du tout lors de ce trimestre ?

J'en ai pas eu d'enquête spécifique sur ce trimestre là

9 – SUIVI DES ACTIONS HST (DUERP)

Présentation fait : Est-ce que vous avez des questions précises sur certaines actions ?

Concernant la luminosité des boutiques sur Fantasy land et sur Adventure land, on avait déjà remonté à plusieurs reprises il y a quelques années aussi un point sur le DUER sur le studio Avengers ; automatiser ou mettre en place une aide à l'ouverture porte d'accès stock. Est-ce que tu as une suite par rapport à ça ? C'est passé au vert mail il n'y pas eu de commentaire sur l'avancement.

Aujourd'hui ce n'est pas passé au vert, la colonne la plus à droite c'est quand l'action aura été faite, la cotation sera 2 ; la cotation actuelle est toujours en orange ça n'a pas changé. Concernant les projets sur Marchandise (boutiques WDS) a pris le point et les demandes vont être lancées. Vu qu'on est sur une nouvelle boutique il y a des réserves et de garanties du bâtiment avec EDLI, on est en train de voir ce qu'on peut faire où on peut aller, ça avance pour ce point-là. Je suis désolé pour les apparitions intempestives de mises à jour sur mon écran.

Le risque est toujours orange ?

Le risque est toujours orange et il n'y a pas eu de changement de cotation

Sur la page 10 la boutique du Coffre du Capitaine : 3 facteurs de risques liés à la luminosité ; est-ce qu'il y a des avancées par rapport à cela ?

Concernant les marches du preview photo du Coffre du Capitaine, qui appartient à la boutique et qui est à la sortie de l'attraction la ligne IFP est acceptée, l'étude et la réalisation vont être faites là (FY24) : démolition et reconstruction de l'escalier, ajout de lumière marche contrastée et ajout d'une main courante sur l'escalier

A-t-on mis toutes les actions pour résoudre ce point là ?

Concernant la luminosité du Coffre du Capitaine, il n'y a pas un problème avec WDI ? parce que c'est le thème qui est sombre

Oui, les équipes de WDI ont été consultés pour refaire l'escalier ; ça été vu avec eux et les équipes Safety. On a monté un dossier pour montrer qu'on ne demande pas quelque chose d'affolant c'est qu'on a des accidents visiteurs, des accidents casts-members. Tout est revu en partenariat avec WDI

Est-ce qu'il y a un horizon pour le traitement de ce problème-là ?

Normalement c'est réalisation FY24

Etude en FY23 et la réalisation FY 24

Est-ce que ça fait 30 ans que ça dure

Ça tombe bien, on a pris le point, c'est parfait !

, il y a quelque chose en cours
étude sur l'année, c'est pour cette raison que WDI a été sollicité sur la thématique qui reste relativement sombre, c'est une étude qui est un peu longue et coûteuse parfois et donc la finalité c'est de réaliser en FY 24

n tout cas l'IPF est acceptée, les financements sont faits.
t-ce que tu as le numéro du risque stp concernant la luminosité
tait peut-être le même point, non ?
m'as parlé de 3 risques de mémoire

3 étaient liés au Coffre. Dans la continuité de la luminosité, toutes les boutiques de Fantasy land. On sait qu'aujourd'hui dans ces boutiques le risque numéro 1 ce sont les chutes de plains-pieds, on peut voir pour les prochaines années ou 2024 si on ne peut pas légalement sur le même point revoir la luminosité afin d'éviter également les chutes de plains-pieds au niveau des salariés, conditions de travail...

mémoire, le parquet de la bo complètement refait parce que ce parquet-là était complètement gondolé, pour les chutes de plains-pieds ce sera déjà beaucoup mieux. Aujourd'hui, nous, je ne crois pas qu'on ait identifié de point concernant la luminosité dans le DUER, mais si jamais tu as points précis et des remontées des salariés n'hésites pas à m'en faire part et à Nadji aussi ; on ira voir exactement et si ça doit être écrit dans le DUER on fera ce qui est nécessaire pour lancer tions

me semble que cela a été remonté ici en CSSCT que vous avez trouvé une solution temporaire, c'était de leur donner de lampes frontales

je crois que Zohir ne voulait pas parler de la livraison du matin
arle des boutiques, notamment La Confiserie des 3 Fées. A la précédente réunion, on avait également remonter des problématiques au niveau du mobilier sur la boutique Thunder Mesa et la Girafe ; le mobilier est assez lourd et ancien et il fallait revoir au niveau des roues pour les refaire. On a beaucoup de remontées par rapport à ces 2 boutiques où tous les matins il faut sortir tout le mobilier

est ce qu'on met à l'extérieur ?

i c'est ça Paquito

n'a pas du tout ça sur le DUER ?

e mémoire, il y avait des réhabilitations annuelles qui étaient faites jusqu'au Covid, il y a eu la période Covid où il y a un grand trou dans la raquette et les équipes (Véronique, Céline, Stéphanie) reprennent tout ce qui est réhabilitation et suivi des différents mobiliers extérieurs. Ils sont en train de passer boutique par boutique pour réhabilitation, changement de roues. Si jamais les casts-membres voient des problématiques spécifiques sur un mobilier, il faut prévenir et ouvrir un OT pour que les techniciens de projets puissent suivre. Il y a un suivi annuel normalement

mémoire, c'était même continu ce suivi-là ; c'était éteint un peu avec le Covid

m'ont dit que ça reprend

faut voir les priorisations

dernier po rapport aux portes battantes au niveau de la caisse ; je pense qu'Aziz a plus d'éléments

z : les portes battantes qui sont entre les deux caisses devaient être faites pendant la réhabilitation mais ça n'a pas été fait

on a toujours les anciennes portes et c'est dur à manipuler

iz : c'est très dur et le retour est très rapide, c'est très dangereux

n va regarder ça tout à l'heure, je propose qu'on fasse ça en visite ce vendredi et à ce moment-là on regardera ce qu'il en est

vais me renseigner aussi sur ce qui était exactement prévu sur la réhabilitation et pourquoi cela n'a pas été fait

il était question qu'on les change en mettant en place des portes beaucoup plus souples et finalement après les travaux ces sont toujours les mêmes battants

ur information, on a un RDV avec WDI pour les portes battantes au niveau des caisses sur Candy Palace qui frottent et qui sont aussi accidentogènes ; pour voir ce qui est possible de faire sur les mobiliers externes, on n'a jamais envisager d'avoir des mobiliers fixes adaptés dehors ?

problème : le problème des mobiliers fixes c'est que tu vas devoir décrocher tous les soirs tous les articles qui sont dessus et les transporter alors que là on prend juste le mobilier on rentre dans la boutique

s les détacher, quelque chose qui soit fermé

e défi qu'il va y avoir c'est le nettoyage de la voirie de nuit, c'est un vrai problème

y avait un projet d'automatiser les roues, on peut peut-être le relancer

mme en restauration, leurs chariots

mme des vélos électriques, une aide

: une assistance

n va voir si effectivement on ne peut pas travailler dessus ; Séverine a pris le point

prends le point, je vois également ce qui a été fait sur ce projet-là

Restauration il y avait eu les carts avec le mouvement électrique ; peut-être transférer la même étude sur Marchandise

y a ce type de carts qui arrive mais pour les carts Marchandise : 1 sur DLP et 1 sur WDS et 1 sur Mission Equipement

fait 10-15 que vous utilisez sur Restauration, on sait que ça fonctionne plutôt qu'un ou deux on met partout, c'est une histoire d'argent mais on demandera au patron !

tu parles de sortir des meubles sur lesquels tu accroches des choses, il faut regarder concrètement comment est le système, mais concrètement ça doit exister aujourd'hui, on est quand même en 2023

est vrai que les manipulations matin et soir, il y a toujours un risque d'accident

z : sur le kiosque à Fantasy land, la petite maison des poupées il y a toujours des cordes qui sont pendues à l'extérieur avec les produits. Avant c'était dans le DUER et là il n'est plus là, mais le problème existe toujours

parles de quelles cordes ?

z : les cordes pendantes avec les chapeaux, les gants... les cordes sont super lourdes et sont accrochées en hauteur

e vais vérifier, parce que ce que vous avez c'est le plan d'action : actions en cours ; mais il peut y avoir cette ligne-là dans le DUER sans action en cours parce qu'on a été aujourd'hui selon le management on est au bout pour ces chaînes là

st-ce que Thunder Mesa continue aussi ou pas ?

n'y a pas aussi WDS cart Stitch ?

cart Stitch n'existe plus, peut-être sur certains carts

je sais que sur le cart S1 ils accrochent des produits mais ce n'est pas sur des cordes plutôt sur une des barres du cart

z : tu ne portes pas la corde, tu accroches les produits un par un

ct

e pense que pour que ce soit plus visuel pour nous, si on fait la visi a plus proche du kiosque

fais rappel aussi aux équipes, parce que j'ai remarqué que beaucoup aimaient bien blinder quand ils font du floor après c'est lourd ; mettez ceux du haut, vous accrochez et après vous remplissez sur place

le soir si tout n'est pas vendu, tu seras obligé de défaire et cela fait toujours de la manutention supplémentaire, on en revient toujours au même problème

est toujours de la manutention, mais je prends le point. Je regarde si c'est encore au DU

nous diras ça vendredi ?

iz : c'est pour la Confiserie des 3 Fées, concernant les machines à BAP, est ce qu'il est prévu de faire de la BAP à l'extérieur ? si oui, est ce que le meuble sera adaptée ?

aujourd'hui, je ne peux pas répondre si c'est prévu de faire à l'extérieur ce n'est pas moi qui ai la main sur ce point-là. Il faut voir avec les équipes Produits Marchandise

donne la réponse après la pause.

: ok, merci

tention aux EPI, aux guêpes, aux sacs de sucre très lourd

a-t-il d'autres points versus le DUER ?

10 – PRESENTATION AUX MEMBRES DE LA CSSCT DU RAPPORT ANNUEL CSSCT 2022 DE L'ETABLISSEMENT BOUTIQUES

Présentation fai 1^{ère} partie c'est sur RH, si vous avez des questions sur cette partie n'hésitez pas. Sachez que pour cette partie-là je prendrai les points et je remonterai aux équipes parce que je n'ai pas les réponses sur les RH.

Tout ce qui est AT de l'établissement, les refusés sont mis entre parenthèse, je vous ai indiqué sur le côté les chiffres de 2019 pour avoir un comparatif avec la dernière année pleine à Disneyland Paris :

aré à la sécurité sociale 71 en 2022 versus 85 en 2019

aré avec arrêt de travail 53 en 2022 versus 62 en 2019

n 190 en 2022 et 198 en 2019

Un taux de fréquence de 35,62% en 2022 et 43,82% en 2019

Un taux de gravité de 1,59% en 2022 et 1,51% en 2019

Avez-vous des questions ?

s intérimaires sont compris dedans ?

s intérimaires ne sont pas inclus dans ces chiffres-là vu qu'ils ne sont pas salariés à DLP

ur la prochaine fois, est-ce qu'il est possible d'inclure les salariés du déploiement établissement

Boutique ?

n ne peut pas, ça voudrait dire qu'on les retire de la CSSCT de support aux opérations. On ne peut pas affecter des AT à plusieurs établissements ; pour le moment il faudra voir avec les membres de CSSCT support aux opérations pour avoir des informations à ce sujet

st-ce qu'au moins on peut recevoir leurs AT ?

prend le point

ut-être sur un rapport annuel de combien d'AT sur les salariés concernant la boutique ?

ur information, dès qu'on a des AT sur Parcs Opérations déploiement qui sont importants et qui méritent l'attention ça revient sur les équipes Safety en charge d'attraction ; c'est quand même étudié derrière.

Pas de maladie professionnelle déclarée sur 2022 sur l'établissement Boutique

s de déclaration de maladie professionnelle, en revanche sur la page précédente il y a un nombre de notifications des sécurités sociales qui concerneraient potentiellement des accidents de trajet ou des maladies professionnelles reçus : en 2020 1, en 2021 1 ; mais on ne retrouve pas ces mêmes chiffres sur les nombres de demandes de reconnaissance en maladie professionnelle. Est-ce qu'ils ont été oubliés ? un défaut de recopiage ? et quand on voit le nombre parfois des restrictions assez importantes, est-ce que vous DR orientez les salariés vers une reconnaissance de maladie professionnelle suivant les tableaux de la sécurité sociale ?

r ce qui concerne le document présenté, il faudrait voir avec Alexandre, je n'ai pas la main dessus. En effet, il doit quand même avoir au moins les déclarations de maladie professionnelle sur 2020 – 2021, c'est vrai que c'est un surprenant. En ce qui me concerne bien évidemment quand je vois des salariés qui ont des pathologies qui sont susceptibles d'être reconnues en maladie professionnelle, je les informe et je les oriente pour que cela puisse être fait. Ce qu'il faut savoir par rapport aux restrictions médicales évoquées la très grande majorité est liée soit à des accidentologies, soit de la maladie mais extrêmement peu en lien avec des maladies professionnelles. Il peut arriver

aussi que certaines pathologies qui auprès de la maladie professionnelle soient prises en charge au titre de l'AT. Ça c'est la sécurité sociale qui rectifie quand elle voit passer un AT qui relèverait plus d'une maladie professionnelle.

peut-être un défaut de recopiage entre les deux tableaux

e renseigne auprès du BDAT

mémoire, dans le rapport de la médecine du travail qui concerne Boutiques, il y a eu des maladies professionnelles sur 2020, 2021

e qui concerne le rapport d'activité du médecin du travail, c'est le rapport d'activité sur le secteur dont s'occupe le médecin du travail. Si on parle de mon rapport d'activité, il correspond à mon secteur qui comprend entre autres la Restauration mais aussi une partie du secteur hôtelier et les Entrepôts ; donc il est possible que les maladies professionnelles soient évoquées lors du rapport annuel 2021 ou 2020 ça concerne plutôt le secteur hôtelier. Il me semble qu'il y avait au moins une maladie professionnelle sur Marchandise soit en 2021 soit en 2020, il faudrait vérifier en effet

va regarder ça

ut ce qui est statistique, 1^{ère} cause d'AT en 2022 sur Marchandise ce sont des causes de circulations suivies par de l'activité physique et tout ce qui concerne les heurts. Pour rappel, on a eu des modifications des noms de différentes causes d'AT, ça peut être compliqué parfois de comparer entre deux années vu qu'il y a eu des modifications de noms

r les risques psycho sociaux qui sont séparés en 3, mais là on voit qu'ils sont sous le même intitulé

n'en vois que 2

n'avaient pas été séparés en plusieurs risques ?

us avez là les catégories chapeaux : activités physiques en dessous la manutention manuelle, gestes répétitifs...

ssé autre 4% c'est intéressant de savoir

utres c'est tout ce qui est malaise : allergies, malaises... avant on avait autres risques, autres énergies... maintenant il y a juste la catégorie malaise

allergies font partie du monde

ujourd'hui, dans le logiciel on ne peut pas avoir 150 causes des AT, quand ils ont créé les nouveaux noms, malaises regroupaient les malaise, les allergies que le salarié pouvait avoir sur son lieu de travail. Exemple les costumes

n revient sur le point de tout à l'heure, Dorothée a regardé dans les archives en 2020 – 2021 sur le rapport de l'année dernière on n'avait pas non plus de maladie professionnelle ; en revanche en 2019 il y a quelques-unes

cune situation de danger grave et éminent n'a été consignée dans le registre de mise en demeure, aucun courrier de reçu ni d'observation de la CRAMIF ou de la MSA. Vous avez été consultés pour une modification intervenue dans l'entreprise : introduction production nouvelle machine, nouvelle technique, nouveau procédé de travail, présentation aux membres de la CSSCT pour avis motivé sur le projet de mise en place d'un automate de gestion des espèces à Strollers qui est en cours et présentation aux membres de la CSSCT d'un projet d'implantation d'un nouvel ERP Marchandise et BMS dans le cadre de la transformation de la chaîne d'approvisionnement.

8 réunions CSSCT en 2022 : 4 ordinaires et 4 extraordinaires, visites

Sommes consacrées à la prévention et à l'amélioration des conditions de travail : un peu plus de 90 000€ pour les actions liées aux programmes, un peu plus de 54 000€ pour les hors programmes plus les sommes qu'on n'a pas pu isoler, 18 000€ aux différentes formations.

Avez-vous des questions sur le rapport ?

ce que le changement des horaires peuvent rentrer dans les causes des risques professionnels ?

ça ne rentre pas dans ce cadre-là, en revanche si le médecin du travail potentiellement sait qu'on a des casts-members qui ne pourront pas faire des horaires choisis il va le mentionner en amont

encore il y a risque soi-disant de faire un AT par rapport à

ce n'est pas un risque ça dépend des gens en fait, François tu veux faire un aparté là-dessus stp ?

je voudrais avoir des précisions quant à la question, si c'est possible de me préciser un peu la demande

la demande est de savoir s'il y a un risque potentiel versus les horaires choisis ? et j'ai répondu qu'il n'y avait pas de risque potentiel identifié sur les horaires choisis mais en revanche vous au niveau médecine du travail si vous identifiez des casts-members qui doivent être exclus vous le mentionnez en amont, c'est ça ?

mentionné en amont dans la mesure où les horaires choisis ont été mis en place récemment et que les personnes étaient déjà présentes dans l'entreprise auparavant, pour celles qui sont embauchées c'est noté lors de la visite médicale d'embauche

à deux réponses : les personnes qui ont connu le rythme, le fonctionnement avant des horaires choisis et les nouveaux qui arrivent et qui sont pris en charge par vous lors de leur visite d'embauche ; c'est ça ?

ça, et une troisième catégorie : toutes les autres personnes qui malheureusement ont des problèmes de santé qui surviennent au cours de leur cursus professionnel et qui nécessitent ce changement

et ce qu'il y a un bilan vis-à-vis de cette masse salariale, est-ce qu'il y a une statistique par rapport à ça ?

statistique par rapport à quoi ?

rapport au volume des risques, des impacts d'embauches de nouveaux salariés qui sont contraints à ne pas faire ce type d'horaire est-ce qu'il y a une analyse de faite par rapport à la sortie des horaires adaptés ?

je ne comprends pas bien où tu veux en venir, peux-tu repréciser la question exacte ?

la question c'est qu'il y a une souffrance par rapport aux horaires choisis

encore ta question est ?

et ça entre parenthèse

donc il n'y a pas de question alors ?

à

Annexe 1 : statistiques AT sur l'année 2022 qui reprend les éléments vus dans le rapport annuel au niveau du TF et TG

Annexe 2 : commission produits chimiques, bilan fait sur tout ce qui est produit chimique, pour Marchandise pas de nouvelle demande d'agrément de produits chimiques, d'agrément de test ou de refusé

Annexe 3 : commission d'agrément des équipements de protection individuelle. Avez-vous des questions ?

Bilan annuel de prévention des risques :

Actions : bilan de toutes les actions qui ont été clôturées en 2022. Avez-vous des questions ?

pour les chaussures de sécurité, envisagez-vous un changement de fournisseur ? parce qu'il y a un gros problème de rupture sur les chaussures de sécurité que ce soit à l'entrepôt ou en filière stock

aujourd'hui, on a un nouveau fournisseur ; c'est celui qui fournit les chaussures avec les liserés verts ; on lui a demandé de retirer ce liseré pour avoir des chaussures toutes noires. De ce qu'on m'a dit c'est qu'il y a du stock à l'entrepôt des anciens modèles qui sont toujours d'actualité. Une fois les anciens modèles épuisés on passera sur les nouveaux. Les anciens modèles restent conformes et disponibles pour les casts-members

mais que les délais des nouveaux modèles peuvent aller jusqu'à 4 semaines d'attente

je n'ai pas de remontées, on m'a dit que les anciens modèles pour le moment sont toujours au niveau du costuming et des stocks entrepôts.

l'ancien modèle il y a des pointures qui sont rupture c'est pour ça que j'ai demandé si on envisage d'avoir d'autres fournisseurs pour ne pas rester lié avec un seul fournisseur en cas de rupture, surtout qu'on a une vague de CDD qui arrive

peux poser la question

Il y a des locations en tête où il y aurait du retard par rapport à ça ?

a des locations de filière stock qui m'ont contacté parce qu'ils n'avaient pas trouvé des chaussures de sécurité, il fallait que je relance le responsable des approvisionneurs

a un collègue qui a attendu une semaine pour avoir ses chaussures

est-ce qu'il voulait des chaussures particulières ?

, des chaussures de sécurité

parce que ça peut-être aussi une problématique, c'est d'avoir tel type de chaussures

puisque on en ait aux problèmes de chaussures, avant quand un cast-member arrivait et qu'il n'avait pas de chaussures de sécurité, le costumier pouvait lui prêter une paire ; maintenant il ne le fait plus

bonne des usagées

me si le manager leur envoie un mail ?

: ils vont donner que des coques

semaine dernière je suis passé en back stage, j'ai vu une entreprise qui venait les nettoyer

n'est pas forcément en lien avec les EPI mais ça rejoint un peu, c'est par rapport à la dotation, on a eu pas mal de retours sur la filière stock (Backland) sur des retards, des salariés qui n'ont pas eu leur dotation. Ça dépend des locations, tu en as qui ont eu en temps et en heure et d'autres qui les ont eu après la saison. Il faut peut-être voir pour que ce soit homogène, si on pouvait faire par rapport à la prochaine réunion un quota sur combien de pulls, de vestes tous les ans ou deux qu'on puisse passer l'information à tous les salariés ; que tout le monde puisse avoir la même information

va regarder déjà, à la base si je me rappelle sur Marchandise peut être que je me trompe

c'était centralisé par les équipes Support qui commande, ce n'est peut-être plus le cas ; on va regarder ce qu'il en est par rapport à ça. Effectivement les EPI et les dotations, il est impératif que ce soit centralisé et que les gens les aient en même temps

faut voir le planning de commande, je pense que pour l'hiver prochain il faut commander plutôt

aut commander maintenant, les commandes ça arrive généralement au mois d'avril – mai

pour cet hiver jusqu'au mois d'octobre on attendait toujours la livraison parce que paraît-il que les dotations soient en rupture, heureusement que nous avons eu un temps un peu plus clément

z : c'en est où le test des vêtements chauffants ? est-ce que ça va être déployé et où ?

'est Custodial qui fait le test actuellement en attend le retour de la médecine du travail et des services HST

spectacle en n'avait pas fait des tests ? je crois me souvenir des bodies chauffants, notamment pour les faces caractères

c'est ce type de vêtement-là

n'est pas pour les caractères, c'est pour propreté

n'ai pas d'info

par rapport à ce point, j'en profite pour les équipes carts DL un cost center

qui vient d'être créé il y a un peu plus d'un an il me semble ; au niveau des costumes ce sont des costumes repris à d'autres boutiques. Aujourd'hui, il leur manque un pull à mettre en dessous pour l'hiver – printemps ; ils ont soit la veste soit ils ont la chemise, ce serait bien de leur donner quelque chose entre deux saisons, leur trouver un costume plus adapté, je sais que c'est en cours normalement avec les créateurs costumes opérations. Il faut peut-être avoir un retour également par rapport à ça pour l'année prochaine

vais me renseigner avec Christophe pour savoir s'il a eu la problématique, et on verra avec costumier opération et création costume

éation c'est dans trois ans, peut-être trouver une solution intermédiaire, commander des gilets en dotation en attendant la création

regardes ça Alexandre ?

a deux ou trois ans juste avant le Covid, on avait des polaires noirs en dotation chaque année en hiver ; cela a été enlevé sans forcément que ce soit remplacé partout, il faut peut-être voir problématique de la polaire noire si je ne m'abuse c'est que certains la mettaient à tort et à travers, on ne voyait plus le costume

ci

n ce qui concerne les articles d'hiver : les gants, écharpes, bonnets... pour ceux qui ont des dotations et qui n'ont plus le temps de trajet comment ils font ?

rce que le costuming ne leur fournit pas de polaires, gants... ?

faut aller jusqu'au costuming les chercher et on n'a plus le temps de trajet

en gros ce que voudrait dire Mamadou c'est qu'il faudrait inclure dans la dotation de la filière stock des articles d'hiver (gants, bonnets, écharpes...) que d'aller les chercher au costuming étant donné que nous n'avons plus le temps de trajet. On a les casquettes en dotation en été ce serait bien d'avoir aussi la laine en hiver

va prendre le point on va regarder ça aussi

utres choses sur les EPI ? le bilan ?

nt suivant

s actions soldées que tu as fait ou le programme ?

bilan c'est du 1^{er} janvier 22 au 31 décembre 22 et le programme c'est du 2023

11 – PRESENTATION AUX MEMBRES DE LA CSSCT DU PROGRAMME DE L'ETABLISSEMENT BOUTIQUES 2023

n est sur le programme de l'année 2023, pour rappel on est en année civile et non fiscale. Je vais prendre ligne par ligne et Alexandre va nous faire la mise à jour au fur et à mesure s'il y a des choses qui sont lancées ou en cours.

Mission Equipement, manutention difficile de la vitre entre le comptage room et la monnaie room (manipulation 2 fois par jour) : modifier le système d'ouverture

'est une réserve d'EDLI qui avait été soulevée à l'ouverture de la boutique, c'est en cours de résolution avec les équipes d'EDLI

luminosité faible dans le coffre de la monnaie room : ajout d'un spot qui éclaire en direction du coffre

est fait, ajout de 2 gros néons, on y voit beaucoup mieux

l genre de néon ?

sont des néons led, ce sont de nouveaux néons

z : du coup, c'est trop ?

s casts-membres se sont plaints que c'est trop et là c'est en cours de devis pour avoir un variateur de luminosité directement dans le comptage room

Carts et kiosques WDS, exposition des salariés à la posture debout prolongée : mise en place des sièges assis-debout pour les carts et kiosques afin de diminuer la position debout prolongée

Mission Equipement, porte d'évacuation au fond du stock qui donne à l'extérieur on stage s'ouvre rapidement : demander un réglage du groom pour ralentir l'ouverture de la porte

e sont des OT qui sont lancés, et on se compte que c'est à la perception des gens : il y en a qui vont dire que ça s'ouvre trop vite d'autres pas

la porte s'ouvre d'un coup, mais ne se referme pas, quand on sort on a l'impression que la porte va se fermer et quand on se retourne la porte reste toujours ouverte

s'ouvre vite mais ne se referme pas ?

voilà, il faut fermer derrière soi

y a un OT qui est lancé, et c'est vu avec Véronique pour avoir un réglage plus fin

L'alarme restreinte ni vue ni entendue dans le stock, flash trop peu visible : étudier la possibilité d'ajouter d'autre voyant d'alarme restreinte dans le stock

s devis sont en cours, il va avoir des voyants qui vont être rajouter dans le comptage room, la monnaie rom normalement et je ne crois pas qu'il va avoir de nouveau dans le stock

a le même s

ne suis pas au courant, en revanche on est au courant pour Studio Store et c'est aussi en cours de rajout dans le bureau des stockers

uand on va ous le rappelles ?

ccord

y a un petit point sur les alarmes, de manière trimestrielle sur Spectacle, ils font un état des lieux des exercices d'évacuation, est-ce qu'il n'est pas envisageable de faire la même chose sur Marchandise ? un bilan sur les exercices d'évacuation qu'il aurait eu dans l'Etablissement ?

e toutes les manières c'est tracé quoi qu'il en soit potentiellement, on va regarder ça

agine qu'il y en a régulièrement

n sûr

z : pareil, bureau des TL stock il n'y a toujours pas de flash lumineux

ça ?

: Main Street, bureau Kodak au 1er étage Emporium

n'y a rien ?

: non

ne passe pas directement en alarme sonore ?

: pas à ma connaissance

Alexandre prend note

Stock Backland, risque de chute d'objet des racks ancienne génération et fixation au sol pour Indiana Jones : les travaux sont en cours, j'avais prévu vous emmener visiter vendredi mais ça va être un peu juste ; si jamais c'est terminé on ira sinon on reprogrammera ça

Indiana Jones, manutention du transpalette électrique est difficile à cause du mauvais état du sol (nombreuses aspérités) et de l'étroitesse des lieux. Transpalette utilisé pour apporter les boissons de Indy vers le Temple.

L'emplacement de chargement du transpalette est actuellement dans un couloir d'évacuation : réalisation sur FY 23, devis validé, fabrication en cours, installation fin janvier début février. Est-ce que c'est installé ou toujours pas ?

: toujours pas

u peux prendre le point ? c'est un vieux sujet qui traîne dans le temps, on a décidé de faire ça cette année ce serait bien qu'on le solde

Thunder Mesa, manipulation de potelets surpoint der Mesa pour la mise en place des files d'attentes : création d'une file d'attente fixe

ormalement, l'intervention est prévue cette nuit ou la nuit prochaine, la VIC est faite il va avoir un carreautage et création d'une file d'attente fixe là aujourd'hui il y a une file d'attente

revanche, la manipulation des poteaux

faut qu'il y ait un même chariot que nos amis de guests flow

e ne sais pas s'il y a un chariot de prévu, il y a deux poteaux en alu qui sont prêts

s sont lourds ces poteaux

z : il n'y a que deux poteaux ?

isation lors du comptage des caisses : mise en place du comptage des caisses de manière automatique = Glory, c'est quelque chose qui nous a déjà été présenté, il y aura deux comptages qui vont arriver ; celui-ci et celui de Strollers qui vont être implantés cette année

La Confiserie des Trois Fées, machine à café : manutention de bidons d'eau pour remplir les deux machines à café + recharge en café en partie haute : raccordement de la machine au réseau d'eau.

L'installation a été faite, nous sommes en attente d'une étude de conformité de l'eau. Demande d'analyse auprès du service Hygiène et Sécurité, prélèvement prévu le 28 mars 23, et attente de 15 jours pour un possible branchement en fonction des résultats.

z : il n'avait pas une réserve sur le tuyau d'eau parce qu'il est apparent ?

parent ? si du visuel on n'est pas dans la CSSCT

z : il risque d'être supprimé c'est ce que m'a dit le manager

n est en train de faire des tests, normalement c'est bon ; on peut le masquer après et là effectivement ça peut revenir un peu plus cher. Maintenant WDI est assez support aux Opérations, ça beaucoup changé depuis 1 an et demi. On leur demande un « mitigation plan » (mise en place temporaire) : on met les choses en place parce que c'est une urgence, ils nous donnent le go pour la mettre en place en revanche derrière effectivement on doit absolument faire le correctif visuel

Coffre du Capitaine, risque de chute au niveau des marches devant le point photo avec la faible luminosité : une étude IFP sur FY 23 pour l'ajout de lumière au niveau des escaliers du point photo, réalisation FY 24

Complexe Plaza, sécurité moindre lors du comptage dans la zone money room : création d'une money room séparée dans la zone backstage

ébut des travaux fin février et fin prévue pour début avril, les travaux sont en cours et ils ont enlevé une partie du stock derrière Strollers et ils sont en train de créer le lieu

mme on fait aussi la Glory on en profite ; on va avoir le comptage qui est automatique par la Glory (déjà présentée lors de la dernière CSSCT) et le cash room un peu séparé (voir annexe de la dernière CSSCT)

e réjouis des machines à compter Glory, en revanche sur global boutique s ce que j'ai remarqué c'est que le comptage ne se fait pas dans des lieux sécurisés contrairement à ce qu'on peut voir en Restauration ; parfois les salariés comptent leurs caisses au niveau des racks de la réserve, parfois sur le bureau des TL... ce serait bien de faire un point par rapport à ça pour que les salariés puissent être en toute sécurité pour compter leurs caisses puisque c'est leur responsabilité, l'argent

n va regarder le point avec les services supports Merch, on va faire effectivement un petit inventaire de différentes money room et des endroits qui potentiellement posent un problème

z : les caches en métal pour les tiroirs caisses sont tordues, pas ou plus de système de fermeture, les billets tombent

ne protège pas ce qui est dans le tiroir-caisse

u peux regarder ça Alexandre ? c'est sur les anciens tiroirs ?

cache en métal ?

iz : oui, ils ne sont pas adaptés, ils sont censés avoir une serrure et être droit

ont censés avoir une serrure ?

z : tout à fait

'ai jamais vu de serrure

z : il y a des années quand on les a reçus, ils avaient des serrures

va regarder ça

endant qu'on est sur les caisses, les tiroirs pour ranger les caisses quand les casts-members vont manger souvent sur une dizaine il y a deux ou trois qui ont des problèmes de serrures

s serrures défectueuses ?

c'est noté au fur et à mesure

e sais que pendant un moment sur Légendes c'était le cas, ils étaient obligés de mettre les caisses dans le bureau des TL

: ça d'ailleurs crée un AT sur Emporium

imerais bien qu'on m'appelle s'il y a un salarié qui est convoqué

est d'accord que ce n'est pas de la CSSCT, mais on prend le point

Ribbons & Bows, risque d'incendie lié aux lumières du mobilier de la boutique car certaines ne sont plus protégées (peluche a pris feu) : changement du système d'éclairage du mobilier par des réglottes LED identiques au premier portant. Mitigation temporaire : éloignement des peluches et articles des anciens éclairages

17 février, système partiellement changé, en cours de changement ceux restants

n avait des lumières qui étaient sans caches et trop fortes, à l'époque c'était un vrai sujet

n'existe plus ça maintenant ?

est censé changer l'éclairage contre ceux qui ne chauffent pas

veut dire que l'endroit n'est pas adapté, si on est amené à mettre une peluche devant un luminaire jusqu'à tel point que ça prend feu, alors qu'il me semble qu'il y a des normes particulières sur les peluches, peut-être que les normes ne sont...

tait moi qui l'avais fait à l'époque, ça n'avait pas pris feu ; c'est juste que la peluche avait fondu, pendant un moment ils n'avaient rien mis à cet endroit-là. Il n'y a pas eu de départ de feu

me rassure

n m'a remonté qu'il n'y a pas d'endroit où attachés les ballons vendus sur Main Street qui s'envolent de plus en plus, on les attache sur des barrières... qu'est-ce que vous comptez faire ? parce que c'est une perte d'argent

me semble qu'on avait rajouté des crochets sur certaines barrières pour justement accrocher ces ballons, on va regarder ça

y a aussi des poteaux qui sont installés, c'est le même système d'accroche ; il faut toujours faire le nœud, si le nœud est mal fait les ballons s'envoleront

avait évoqué tout à l'heure le mobilier extérieur qui est manipulé en permanence, je veux bien que ça apparaisse dans le programme annuel, au moins qu'il y a un plan continu sur cet aspect-là, de renouvellement de roues...

qu'on peut faire c'est que sur le programme annuel on peut stipuler qu'on va solliciter un mandataire extérieur s'il y a une possibilité de motoriser, de faire un test

motoriser oui, après sur Thunder Mesa les gros barils ne peuvent pas être motorisés c'est juste voir le poids ; en tous les cas qu'il y a un point annuel sur le programme sur l'état du matériel à déplacer puisqu'après ce sont des contraintes physiques

n va solliciter Merchandise Produit, il y a beaucoup de choses dans leur périmètre, on regarde potentiellement si on arrive à trouver quelque chose de plus simple pour nos casts-members en termes de conditions de travail

i, également on va en parler plus tard mais je m'appuie sur le raccordement de la machine au réseau d'eau, que tous les endroits de points de ventes où il y a des boissons chaudes où ça mériterait un raccordement, il faut que ça soit prévu dans l'IFP cette année ou les années qui suivent. Au moins c'est présent dans le programme, on sait que ça va se réaliser

n a un listing à la suite de la demande que vous formulez sur le sujet

émoire, il y avait qu'un seul endroit où c'était problématique c'était sur le Temple

n a changé de lieu où ils prennent l'eau à Temple ; maintenant ils sont directement dans le back stage juste à côté

omprends, mais on a les moyens

n va en parler après. Ce que je vous propose c'est t disponible, elle pourrait intervenir si vous êtes en phase là-dessus sur le point 15, sur une partie du point 16 « capacité stock Légendes et une partie du point 17 « plan d'action sur le bruit à Mission Equipement »

12 – POINT D'INFORMATION SUR LA PREVENTION DES RPS

ns le cadre des accords que nous avons et des obligations, nous présentons sur 3 ans l'enquête primaire sur les RPS de l'ensemble des points de ventes audité. Nous avons réalisé en FY 22 tout ce qui est complexes boutiques sur Main Street ainsi que les stocks : Main Street, WDS et Backland.

Sur FY 23, nous allons réaliser les complexes Fantasy land, Discovery land, Frontière land, et Adventure land ; et en FY 24, nous aurons les complexes Carts Studio et les complexes boutiques sur WDS.

Cet après-midi, nous avons un comité de pilotage avec 2 membres désignés, nous allons reprendre tout ce qui a été réalisé l'année dernière, sachant que Main Street dont le comité de pilotage était présenté qu'à 50% et donc 50% n'ont pas été présentés ainsi que toute la filière stock qui n'a pas été présentée du tout.

Cet après -midi nous allons échanger sur la base d'un document de plan d'action qui sera indexé au DUER.

sont les résultats ? à la suite de ce qui a été enquêté ?

'est le plan d'action effectivement à la suite du retour de l'enquête primaire

a être communiqué lors de la prochaine CSSCT ?

st indexé au DUER

13- ETAT DES LIEUX RELATIFS AUX PERIODES D'ACTIVITES PARTIELLES (APLD)

Présentation faite [redacted] ucun salarié qui relève de ce dispositif depuis septembre 2022.

Les 5 salariés restants en chômage partiel bénéficiaient d'un certificat d'isolement du fait de leur état de santé.

Fin du dispositif à compter du 31 janvier 2023 compte tenu de l'évolution positive de l'épidémie de Covid. Accompagnement des salariés à la reprise au travail.

14 – PRESENTATION AUX MEMBRES DE LA CSSCT POUR AVIS MOTIVE SUR LE PROJET DE MISE EN PLACE D'UN AUTOMATE DE GESTION DES ESPECES A CHAUMIERE

[redacted] n a présenté sur la dernière CSSCT extra Strollers, et donc là on va présenter Chaumière

Présentation fait [redacted] llation d'un automate, d'une machine de gestion des espèces pour la boutique Chaumière des 7 nains. On a commencé l'implantation des automates en 2014 avec un test au Chalet de la Marionnette qui s'est révélé concluant et on a décidé de déployé sur toutes les locations qui avaient un volume d'espèce important.

Pour résumer ces automates distribuent les fonds de caisses et comptent la recette en fin de journée. En cours de journée les caissiers ont aussi la possibilité de faire du change ; c'est vraiment une machine qui va répondre aux transactions d'espèces (comptages et distributions)

est très bien pour ceux qui l'ont

[redacted] la précédente CSSCT on vous présenté l'installation qui va se faire à Strollers et aujourd'hui dans un même temps on va aussi installer dans la monnaie room de Chaumière.

Présentation et projection des travaux d'aménagement de la monnaie room de Chaumière (voir annexe)

[redacted] ais juste rajouter un point sur la traçabilité. La traçabilité sans la machine est faite via papier donc beaucoup de notations et tout ceci est automatisé avec la machine et sécurisé. On a une vraie traçabilité.

Suite de la présentation

[redacted] ec les automates c'est fluidifié, il n'y a plus l'intervention du monnaie-compteur, il n'y a plus cette opération de préparer des rouleaux, des fonds de caisses tout est déjà fait par la machine. Le caissier va venir devant l'automate et se connecter avec son identifiant personnel et son mot de passe qu'on aura défini au préalable et pourra choisir soit la distribution de fond de caisse en début de journée soit le dépôt de la recette en fin de journée. La machine nous garantit une sécurisation des espèces.

Suite de la présentation

Sur ce qui est du rétro planning et prévision des travaux, on a travaillé avec les équipes de la boutique et Christian le manager pour le plan d'implantation. On a écouté leurs remarques et leurs besoins pour arriver au plan (voir annexe)

Ensuite vient la commande, les devis tout a été finalisé ; on va s'engager dans la phase des travaux. Pour information on travaille à profiter de l'arrivée de l'automate pour refaire le sol pour apporter un côté propre et neuf à cette nouvelle monnaie room

Rétroplanning (voir annexe)

On prévoit l'installation de l'automate fin avril, à la suite de ça une formation de la part d'un technicien du prestataire GLORY ; ensuite une phase d'accompagnement où je resterai avec la location pendant au moins une semaine pour bien les habituer, les accompagner, leur faciliter cette nouvelle façon de fonctionner.

Avez-vous des questions ?

Avez-vous des questions ? des retours pour des endroits où ça déjà été installé ?

Merci pour la gentillesse d'explication de ce projet, je pose beaucoup de questions ; déjà c'est peut être bien parce que ça facilite les tâches au quotidien. En termes d'employer une machine ça pose une question, parce que jusque-là on a fonctionné avec des supports caisses, ouvertures manuelles des coffres, dépôts des caisses, comptages des caisses en Marchandise donc est-ce que cette machine va supprimer ce rôle de support caisse ?

non, elle te facilite le travail mais ne remplace pas l'humain !

Le support caisse compte le coffre, prépare les fonds de caisses, il a des tâches ; les tâches sans automates (l'actualité) un responsable de caisses qui fait ces tâches-là (?)

Le responsable de caisses n'est plus dedans

Avec la machine ce n'est pas de supprimer des postes mais de permettre aux vendeurs de faire leurs jobs, ils pourraient être plus présents sur le floor, plus présents pour les clients, réapprovisionner plus facilement, être plus à côté de leurs caissiers en cas de besoins. Tout ça c'est du plus qu'ils pourraient faire et pas rester fermés dans une monnaie room en train de faire des comptages que ce n'est vraiment pas leur métier

On ne supprime pas de poste, en revanche le poste évolue en fait ; cette machine c'est un facilitateur de tout ce qui est tâche annexe qui prend beaucoup de temps. C'est plus valorisant pour le support caisse pour le coup de faire autre chose que de compter de la monnaie

On sommes d'accord qu'il faut réduire les tâches c'est sûr et améliorer l'optimisation au niveau des présences terrains ; mais le duty que j'ai connu depuis 15 ans en Marchandise ça toujours été quelqu'un sur la monnaie room, qui rentre à la monnaie room, il délivre une activité journalière, il faudra repenser et rééduquer pédagogiquement le rôle des supports caisses dans les boutiques

On ne va pas rééduquer, on transforme une activité qui est dans le cas de l'activité de support caisses l'activité la plus fastidieuse et la moins intéressante intellectuellement parlant

On assure qu'il y a une concurrence dans les boutiques pour passer support caisse

En plus de la concurrence, l'activité va devenir en plus très développante ; puisque pour le coup on est vraiment support caisse, support du caissier là c'est génial. Avec le volume d'intérim et le volume de CDD qu'on a pour le coup il y a du vrai plus valu en fait. Je t'invite à regarder si tu as l'occasion sur les boutiques où ça déjà été implanté, tu verras c'est un plus valu

Gianluca pour être sûr, vas à Emporium, poses leur toutes les questions que tu veux, si sincèrement ça dévalorise le support caisse ou si ça enlève une position ils te le diront

ça marche, ça ne supprime pas le poste ?

Le poste n'est pas supprimé mais en revanche il est valorisé sur une tâche qui est beaucoup plus importante

Qu'on va vers l'expression « vendeur boutique » que « caissier » dans la qualité de service par rapport à la vente, en gros il faut peut-être emmener plus de temps au support caisse de s'occuper de la vente dans le magasin plutôt que de rester dans la monnaie room à compter des caisses

Il ne va pas rester en back office, ce n'est pas ce qui nous intéresse et ce n'est pas intéressant pour lui non plus, et en termes de traçabilité c'est plus serein, facile pour tout le monde. Partout où on a implanté ces machines on a que de bons retours, vraiment ; ce n'est pas la 1^{ère} qu'on plante

Je vais passer voir, parce que je fais partie de l'évolution des coefficients de supports caisses par rapport aux machines GLORY, je connais bien le sujet en Restauration c'est assez déployé, ça facilite pas mal, que ce soit pour les caissiers qui ont plus de temps et qui comptent en 3-4 mn leurs caisses et également sur les tâches administratives pour le monnaie compteur, on enlève tout ce côté papiers, signatures... c'est automatisé ; et demain en boutique il y aura moins de caisses c'est plus facile, que ce soit pour le caissier ou le monnaie compteur. Un point de vigilance, ce serait par rapport à la formation et peut-être les rôles et missions de chacun que ce soit pour le TL et monnaie compteur

Je veux savoir comme c'est une machine, ça peut tomber en panne ; est-ce qu'il y a quelque chose de prévu en cas de panne ?

Je vais laisser les experts répondre à ça

Et à fait, c'est dans la présentation

Il y a une maintenance GLORY, qui est disponible 6/7 jours. Ça se passe d'abord par la hot line du prestataire. La location appelle la hot line d'assistance téléphonique ; vous avez un technicien, un expert qui vous répond tout de suite et qui vous guide à distance et malgré ça si la panne n'a pas été résolue un technicien se déplacera dans les 8 h ouvrées. Si le point de vente le souhaite, il peut nous appeler (Philippe, moi ou cash opération) si on peut apporter une aide immédiate aussi on est disponible

La machine s'occupe aussi de dépôt du caissier à la fin de la journée ?

Il y aura toujours les fonds de caisses qui seront toujours à la location, on ne va pas les reprendre, si la machine est HS, on passe au mode dégradé c'est mode utilisé actuellement

des dépôts manuels

Quel ou ce qu'ils utilisent aujourd'hui

En complément d'information, on sera sur des prises secourues donc la tâche pourra être finalisée eux juste reprendre le point concernant la formation, il y a une formation prévue de la part du fournisseur et aussi Adeline va les accompagner pendant une semaine, le temps nécessaire qu'il faudra pour que la location se sente à l'aise et qu'elle maîtrise les processus de l'automate. On est toujours là, nous

À chaque fois que la location est à l'aise avec la machine, on passe aussi régulièrement pour s'assurer que tout va bien, répondre aux questions et on reste un support au quotidien

Bien de temps ça vous pris de faire la formation sur Emporium ?

Non, pour les caissiers on va juste leur montrer comment s'identifier sur l'écran avec leur identifiant personnel, leur mot de passe et cliquer sur la fonction prise de fonds de caisses

Voilà

Et très simple, c'est un tout petit peu compliqué pour la partie du TL qui fait le délestage, qui doit enlever le sac de recettes

Ça fait partie de la fonction du TL de faire ça ?

Il y a un profil qui va être donné et avec le profil que la personne a, elle a accès à certaines transactions de la machine

Quoi se passe c'est qu'on a un sac de recette à compter mais demain avec l'automate on aura un sac pour l'automate un sac pour la location, aujourd'hui c'est le TL qui va dropper tous les sacs au coffre, là il y en aura plus qu'un seul

Et si la panne arrive dimanche ou jour férié, je vois qu'on ne peut pas contacter quelqu'un qu'est-ce qui se passe ?

Je vais vous répondre ce m'a dit Strollers la semaine dernière, et que j'ai trouvé tout à fait juste, ils l'ont dit « on appelle les voisins ». Maintenant on a 11 automates, et Food et Merch sont à l'aise avec donc ils peuvent aussi s'entraider et j'ai trouvé la réponse géniale

Quelles des pannes ? quand la machine est HS ?

manche et jour férié
machine est HS, comme j'ai dit ils utilisent le mode dégradé comme ils font aujourd'hui, ils auront toujours leurs fonds dans le stock
s ont la possibilité de fonctionner à l'ancienne
t à fait
erci beaucoup, pas d'autres questions ?
ne doute pas du retour, de l'expérience sur ces machines-là, tout le monde dit que ce sont de bonnes c'est pratique, ça nous fait gagner beaucoup de temps ; par rapport au plan qu'ils ont montré tout à l'heure la monnaie room va agrandir et du coup le stock va rétrécir ; on a réaménagé le stock en fonction ? puisqu'il y a des racks imposants
: c'est un espace vide
st une zone avec déjà un plan de travail avec des ordinateurs
comptent les caissiers ?
nt l'automate
bien de caissiers peuvent compter en même temps ?
ont juste déclarer, avec le ticket qui sort de la machine ils vont sur révélation ils se connectent et déclarent le dépôt
arlais de la prise en charge quand ils commencent la journée. Imaginons qu'on a 3 caissiers qui comment leur shift
rend 30 secondes la prise de caisse, c'est très rapide
z : c'est la machine qui distribue
'est très rapide, n'est-ce pas Philippe ?
c'est ça
e qui serait bien c'est que tu ailles sur Emporium. Merci beaucoup, on va passer à l'avis motivé s'il vous plaît

Les membres de la CSSCT ont émis l'avis suivant :

Sur les 9 membres présents :

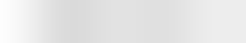
Avis favorable : 9

Avis défavorable : 0

Abstention : 0

15 – INFORMATION AUX MEMBRES DE LA CSSCT DU PROJET RELATIF AU TRANSFERT DE LA GESTION DE L'ACTIVITE OPERATIONNELLE DE LA BOUTIQUE DE L'HÔTEL PART » DE LA DIVISION MERCHANDISE PARCS VERS MERCHANDISE DISNEY VILLAGE

 est la dernière boutique qui nous reste aujourd'hui au niveau des hôtels associés.

Présentation fait  des motivations c'est qu'aujourd'hui, la boutique est ouverte que le soir et l'avantage c'est que le DV étant ouvert le soir, ils peuvent gérer si jamais il y a quoi que ce soit ; alors que nous en fonction des POH, parfois on va fermer tôt et ils vont être tout seul et pas de management sur place. Même s'ils ont un TL sur place, ils n'ont pas le renfort du parc. L'avantage c'est que le DV a la même amplitude horaire
 e restait qu'un chef d'équipe et un vendeur ?

i, il y en a un qui vient de partir en congé sabbatique, il nous en reste qu'un. Aujourd'hui, comme ils sont rattachés au complexe cart, le TL couvrait 5 jours et les TL du complexe cart couvraient les 2 autres jours. Même chose, le cast-member couvrait 5 jours et les casts-members du complexe cart couvraient les 2 autres jours.

bien de temps c'est ouvert ?

8h à 22h

nc en continu, pas de break à l'intérieur ?

i, ils font le lunch avant et s'ils prennent le break ils ferment la boutique pendant 15mn. Le bail est jusqu'en 2027

sney ne voulait pas casser le bail ?

B&B ne veut pas, ils veulent garder la boutique avec la gestion Disney

'y aura plus de shopping service pour les guests ?

B si, puisque c'est la boutique Disney donc ils ont toujours le shopping service qui est prévu pour l'instant

autres hôtels c'est fini ?

shopping service se termine dans les autres hôtels le 2 avril 2023, puisqu'il y a des réservations qui sont faites jusqu'au 2 avril 23, et on a clôturé le shopping service sur les autres hôtels où il n'y a plus de boutique Disney

directeurs des hôtels n'ont pas signalé qu'ils auraient quand même la nécessité d'avoir ce type de service

été proposé mais ils ont souhaité arrêter parce qu'ils ne veulent pas prendre en charge ce service

livraison reste à l'identique ? il n'y aurait pas la livraison au DV et ensuite transport au B&B ?

nnêtement, je pense qu'ils verront en fonction des volumes, est-ce qu'il y aura vraiment besoin de livraison ?

sur certains produits, le cast-member préfère venir se servir sur Légendes ou Studio Store

mmes il n'y a qu'une seule boutique et très peu de vente, ça se trouve qu'effectivement ils vont faire des transferts

parle de très peu de vente

profite que Dany soit là, pour un des points 16 « capacité de stock de Légendes » si elle veut intervenir et vous donner plus d'informations c'est une demande de votre part

a suite de votre alerte, on a fait une petite étude qui nous a permis de constater :

La comparaison des ventes à FY 19 qui était la dernière année complète et année record qui fait référence : beaucoup de références en moins (- 33%) par rapport à FY 19, en revanche le revenu (+45%). Plus de revenus égale plus de volumes ; les 3 secteurs sources de revenus et volume sont la peluche, à titre d'information les peluches qu'on vendait en 2019 ce sont les tsum-tsum, aujourd'hui ce sont les big foot forcément le stockage n'est pas le même, la maison qui prend beaucoup de place ; en plus il y a une volonté de travailler avec les fournisseurs pour qu'ils diminuent les boîtages pour l'environnement (24 contre 12 unités) et donc plus de place. Et le head wear, pas plus de place mais une progression quasi 50%. Ces trois secteurs prennent énormément de place.

Le plan d'action avec Location Planning : travailler pour réajuster les quantités sur le floor, pour pouvoir mettre d'avantage sur le floor et moins en stock ; pour ce faire il faut supprimer certaines références dans la boutique et garder les bonnes références

ns ce cas-là, vous allez réagir sur les paramètres aussi du déclenchement des stocks mini et

ctement, la 2nde chose on va travailler sur les mini/maxi pour pouvoir ajuster notre niveau de stock. Aussi voir pour changer les jours de livraison notamment à cause du week-end, pas de livraison le dimanche, les commandes du vendredi et du lundi sont toujours 2 jours où on est toujours saturés, ça on va aussi travailler avec la WHS (entrepôt). L'idéal c'est serait que dans le futur avec le nouveau système qu'on ait la possibilité d'avoir des livraisons à l'unité

audrait voir avec l'équipe SCO de lisser sur la semaine les commandes au lieu d'avoir des pics

r certains produits, oui
me en termes de visibilité, en préparation amont au niveau des entrepôts, on peut s'aligner en même termes au niveau de staff. Alors que là, parfois on a des surprises que ce soit au niveau des boutiques en livraison ou niveau des préparations, on est devant les fait accomplis on passe de 2 000 lignes à 6 000 lignes ; c'est ça qu'il faut arriver à lisser

ça c'est le travail de tout un chacun, il faudrait que tout le monde s'y mette pour pouvoir le faire. Dany disait tout à l'heure qu'on va faire en sorte de mettre plus de produits sur le floor que dans le stock, ici il n'y a que la filière stock ; le problème qui se pose en stock c'est que la boutique va arriver son floor est blindé, du moment qu'elle rentre en stock et qu'elle ne voit pas par exemple la pelu placement même si son floor est fait, elle te dire qu'elle n'a pas le produit, tout en sachant qu'on travaille sur 3/6 ou 2/5 !

st ce qu'on a dit, ça passe aussi par un changement de mentalité, on a toujours historiquement depuis 3 ans des boutiques musées, des boutiques témoins comme disait Aline. On peut accepter de dégrader son niveau de stock, il faudra qu'on range pour que ce soit propre et présentable ; ça ne veut pas dire qu'il faut qu'on soit blindé tout le temps. Ça c'est un changement de mentalité, ça fait 30 ans qu'on fait des boutiques témoins et qu'on tient des boutiques témoins tout au long de la journée ? ça un impact, aujourd'hui le volume de ce qu'on vend ; on ne va pas pouvoir continuer comme ça, sinon il nous faut une nouvelle WHS derrière la boutique. Donc, si on ne change pas notre façon de travailler et de mentalité on n'y arrivera pas

entièrement d'accord, j'aimerais que tu tiennes ces propos à chaque staff meeting

l'ai fait, Séverine va nous aider puisqu'elle vient avec des idées nouvelles

ce que vous préférez qu'on attende la fin de la présentation pour les questions ?

peux y aller

présentation est finie, vas y

r le sujet, nous la CFDT vous a interpellé par rapport à cette problématique sur la réserve, que ce soit suite aux AT qui ont pu avoir ; le plan d'action qui va être mis en place notamment sur la réduction du nombre de références ce n'est pas mal, notamment avec les peluches qu'on sait qu'aujourd'hui ça prend énormément de place, en complément de tout ça il y a d'autres soucis comme tu sais au niveau des racks, sur Légendes on est sur des racks 1^{ère} génération alors que dans d'autres boutiques, on est sur d'autres racks qui sont beaucoup plus solides, d'un point également des racks qui ne sont pas fixés au mur et qui ont tendance à bouger fortement, et également le stock qui est placé très haut du coup tu as beaucoup de contraintes physiques, également les espaces dans les allées qui sont étroits ; il faut revoir par rapport à ça, on sait que demain il y aura une réhabilitation sur le Studio est ce qu'on prendra en compte tous ces éléments-là ? Voilà en gros les sujets qu'on a pu remonter à la suite des remontées des salariés

u as raison Zohir, c'est un très bon point cette réhabilitation potentielle ; pour le moment on n'a pas de date, on vous communiquera cela le moment venu. En amont de cette réhabilitation les commentaires des membres de la CSSCT sont les bienvenus afin d'identifier les problématiques d'aujourd'hui pour que nous puissions travailler sur ces points

xiste des racks qu'on a commencé à regarder notamment les costumings Intertement, les costumings du bâtiment Milano, ils ont des prestataires qui leur ont proposé des choses très intéressantes qu'on est allé voir et on va tester et on va peut-être envisager d'avoir ce type de racks également dans nos stocks parce que ça peut nous servir et ça peut nous faire gagner pas mal de place

: tu parles des racks de RTW

st aussi RAYANOR qui fait ?

, ce n'est pas le même prestataire

us avez une autre question ?

nous a également remonté par rapport à l'aménagement du bureau des gestionnaires, et même le bureau sur la droite qui gêne également sur les allées ; ça aussi à prendre en compte également

fait aussi partie des demandes qu'a fait Servane dans le cahier des charges pour le futur stock de Légendes ; sachant qu'elle a demandé 2 postes de travail pour les gestionnaires sur le court terme est-ce qu'il y a un plan d'action pour ce que je viens de te remonter ?

donc ?

on peut mettre des choses en place avant d'attendre la réhabilitation du poste de travail des gestionnaires ?

également au niveau des racks sur la hauteur des marchandises stockées sur la hauteur ça va être le short terme, si on met plus de quantité sur le floor on ne va pas forcément avoir besoin de stocker en hauteur, l'objectif c'est plus de diminuer le nombre de références et on met plus sur le floor

ce n'est pas la hauteur, c'est la quantité. Quand tu rentres dans le stock de Légendes à droite tu as toujours une palette là un jour sur deux, je pense que si on met les racks aux normes et qu'on ne retire pas de produits, on va déborder ; parce que pour le moment au niveau des racks on n'est pas à 3m, donc le double de la norme. Quand on va descendre à 1,75m qu'est-ce qu'on va faire des produits de l'autre 1,75m qui restent ? il faut vraiment sortir des produits

au niveau des références, on a des références qui prennent beaucoup de place et qui sont très peu vendues

voilà, il faut épurer en fait

si, on va travailler sur le nombre de références

ça fait partie du plan à court terme effectivement, on va travailler là-dessus avec vous c'est évident

au niveau des escabeaux, il y a des hauteurs est-ce qu'elles sont réglementaires ?

si, ce sont des marches pieds qui ont été validées

c'est la sécurité derrière ?

tu as fait

autres questions par rapport au stock de Légendes ? ça répond à votre demande initiale ?

on va se contenter de ça en attendant

on ne se contente pas, on va travailler dessus

l'idéal, dans l'immédiat c'est de baisser le niveau du stock

: de changer les racks

changer les racks, on ne peut pas le faire puisqu'on va attendre les travaux

l'objectif c'est de condamner la partie haute des racks sans les changer, de faire en sorte qu'on n'ait pas la tentation de l'utiliser ; diminution des références et plus de produits sur le floor

diminution des références qui prennent surtout de la place

juste fixer les racks

tu as raison, s'il y a des racks qui au niveau sécurité posent problèmes il faut les fixer

on va regarder ça avec le chef des projets

SABARIRAJAN X : vous avez un ALGECO devant Studio

à l'ALGECO tampon

est rempli de marchandises

tout le temps

tu as été dedans récemment ? déjà il y a tous les lockers qu'on ne sait où les mettre pour le moment. On a besoin de lockers, on nous a acheté des lockers ça va faire un an que ces lockers sont là dans l'ALGECO

z : il y avait un devis pour faire un auvent à priori

si on sort ces lockers, on aura de la place

any, tu peux regarder sur le cahier des charges avant la réhabilitation cet auvent pour les lockers

si, je vais regarder ça

pense que le besoin ce n'est pas de créer plus de place mais plutôt de changer notre vision sur toutes les lignes de business, parce que si on voit moins on n'aura pas beaucoup de place, je te rejoins parce que le même problème on le vit aussi du côté des entrepôts. La tendance maintenant c'est d'aller chercher comment optimiser un business sans avoir beaucoup de références qui ne se vendent pas, du stock mort c'est de l'argent qui dort ; c'est dans cette vision je pense qu'il faudrait aller

n adapte notre façon de travailler en revanche ça reste évidemment lucratif puisque l'objectif c'est quand même ça.

Dany est là, si vous êtes ok, je vous propose de faire un aparté sur le point 17 « Plan d'actions sur le bruit à Mission Equipement » à la suite à une alerte de François sur le sujet

is des interrogations sur l'ambiance sonores au niveau de l'extension Mission Equipement, des mesures ambiances sonores ont été faites par () en septembre 22 et ces résultats ont montré des niveaux sonores qui pouvaient s'avérer relativement élevés en fonction des positions occupées et de la durée d'activité journalière à la suite de ça il y a eu des échanges, des démarches qui ont été initiés pour essayer de trouver des solutions satisfaisantes

va vous montrer ce qu'on a réalisé
a de nouvelles mesures vertes
as raison

mesures qui ont été faites par François c'était le 13 septembre 22 et si vous vous rappelez bien on était encore en haute saison, on a ouvert Campus en juillet. Juillet, août, septembre au niveau des ventes et des volumes c'était le top. A partir d'octobre on revenu sur des volumes un peu plus normaux et un peu plus linéaire tous les jours. On était encore dans une configuration où il y avait énormément de monde dans la boutique et ça bousculait pas mal. D'où l'importance de dire qu'on fera une autre prise de mesure aujourd'hui où il y a un petit peu moins de monde et c'est normal. On a tenté d'identifier différents axes de progrès qu'on pouvait faire. La 1^{ère} chose, Alexandre est venu faire une prise de mesure boutique vide, on était à des mesures très correctes (entre 64.6 décibels et 71.9 DB) en fonction de la zone.

Deuxième prise de mesure on était à 71.3 DB ou 71.9 DB ce qui n'est rien du tout

r la mesure faite à hauteur d'homme ou au pistolet ?

est avec un sonomètre sur 5mn à chaque fois, boutique vide et BGM allumé et rideau d'air chaud allumé aussi

as vu aussi au poste de travail ?

ai fait les 2 stations où il y a des animations, la zone de caisses et également au niveau du rideau d'air chaud parce que c'était assez bruyant ; je suis retourné le 16/03/23 parce qu'il y a eu un nettoyage du rideau d'air y a eu une légère diminution de 0.6 DB

2nd plan d'action qu'on avait constaté lors de la visite de la boutique que le rideau d'air chaud était bien encrassé et il soufflait énormément et surtout il était en position maximale 3 non-stop. Le nettoyage a permis de diminuer le DB, on a su qu'il y avait plusieurs vitesses et qu'on pouvait demander à modifier la vitesse. On va maintenant sur des températures où on ne va pas avoir besoin que ça souffle de la même façon et on va faire installer un thermomètre juste à côté ce qui permettra d'avoir la température et pouvoir déclencher en fonction de celle-ci. On a gagné des DB dans cette zone puisque finalement quand on était dans la boutique on trouvait que la chose la plus bruyante était le rideau d'air chaud plus que la BGM, plus que les guests.

Également il y avait un bouton à l'ouverture qui bizarrement ne fonctionne plus, qui permettait de couper la BGM avant l'ouverture de la boutique et la même chose dès que le dernier guest est sorti pour ne pas subir la BGM ce qui permettait quand même d'avoir des heures de repos auditif ; le bouton a été remis en marche et fonctionne très bien

ont accepté ?

i, il existait c'est juste qu'il était 101 et on n'avait pas ouvert d'OT et SHWO T3 nous l'a réparé m'étonne mais tant mieux

a encore des pistes qu'on va creuser et pour lesquelles on n'a pas encore abouti, on attend une réponse de la il n'y a pas la possibilité de diminuer certains speakers individuellement sans avoir toute la zone notamment les speakers qui sont justes au-dessus des deux positions animations. Il faut savoir

également que la position animation a changé depuis septembre ; avant la table d'animation était tout de suite à la sortie de l'attraction maintenant elle est dans un petit coin et il n'y a quand même pas tous les guests qui sortent de l'attraction qui passent devant, des speakers il y en a partout.

avait aussi discuté de la possibilité éventuelle d'installer un matériel comme dans les discothèques en permanence, pour voir sur du long terme si vraiment il y avait cette même crête qui a été prise sur une même journée ; pour l'instant on ne va pas là-dessus parce que c'est très compliqué. En revanche, on était sur la possibilité de demander à François de revenir faire une prise de mesure sur 8 h pour comparer des choses comparables : la prise de mesure de septembre avec la nouvelle prise de mesure maintenant qu'on a mis en place toutes ces choses-là. Il faut savoir que WDI était bien avec nous, ils ont même dit que si jamais il s'avérait que la nouvelle prise de mesure montrait qu'il y a des risques potentiels ils sont prêts à installer des plaques isolantes au niveau des caisses, également de mettre des plexis au niveau des caisses. Avant de partir là-dessus, il y a quand même un gros changement ; ce serait intéressant de refaire une prise de mesure avec toutes ces modifications

suis content que ça devienne un vrai sujet, puisqu'au moment où avait été présenté les 1ers plans, j'avais dit que c'était problématique de mettre une boutique en sortie d'attraction. On a le même problème sur Star Traders où tu as un immense entrepôt et des vendeurs qui sont à l'intérieur et ils ont une tête comme ça à la fin de la journée ; et là on voit qu'il y a des astuces en tous les cas des choses qui sont faites à posteriori malheureusement pour réduire l'exposition au bruit.

On le sait c'est très problématique après une attraction, les visiteurs sont un peu plus énervés qu'à l'entrée, ils font un peu plus de bruit dans un espace qui est assez important et rien pour les salariés. Je vois que ça devient un sujet, je ne peux que vous encourager à poursuivre

as raison de le dire, on a partagé ça avec nos collègues de FROZEN, puisque FROZEN est en sortie d'attraction

fais des astuces effectivement pour encapsuler les salariés, les positions... faire attention aux speakers où ils sont par rapport aux postes de travail, au bout de 30 ans je trouve ça fabuleux ! mais à la conception c'est évoqué ils s'en foutent et là on dépense un peu plus d'argent pour régler un certain nombre de problématiques de construction

t ça va se reproduire pour FROZEN ?

n du coup, on a partagé, on a déjà demandé si possible au niveau des caisses de pouvoir mettre des matériaux différents, de mettre des matériaux absorbants. Au niveau des speakers on a partagé avec EDLI le fait qu'on voulait savoir où étaient les speakers et éviter qu'ils soient au niveau des caisses

ès bien

veux bien faire l'aparté sur le point de vente extérieur BAP

ourd'hui, la BAP extérieure c'est uniquement sur Thunder Mesa en récurrent, après on a des possibilités quand il y a des chariots qui opèrent ponctuellement

us avez encore un stock important de BAP ? de machine à BAP ?

n, et justement on est en train de chercher un nouveau prestataire et de nouvelles machines

machines qu'on a sont neuves mais elles tombent très rapidement

restauration ce sont les mêmes machines ?

ne fait la BAP qu'en Merchandise

e ne comprends pas, pourquoi en FOOD ils ne font pas de BAP et nous en Merch on en fait

i ce n'est pas logique

a des choses qui ne sont pas logiques

ci beaucoup Dany.

16 – POINTS A LA DEMANDE DES MEMBRES DE LA CSSCT

mentation en eau sur les points de vente des boissons chaudes que nous avons commencé tout à l'heure à évoquer.

La Confiserie des trois Fées : une installation est faite, on attend la conformité de l'eau (échange tout à l'heure)

travaux sont prévus en FY 24, on a mutualisé le coût avec Food lors de la réhabilitation des sols, la faisabilité a été approuvée

Thunder Mesa : la machine est déjà reliée

BTM : une demande IFP en FY 25 à faire au moment de la réhabilitation des sols

Temple : en attente de la réhabilitation des sols, aujourd'hui le coût trop élevé, demande passée en IFP FY 25. Pour l'instant solution alternative trouvée : utilisation du point d'eau back stage Colonel Hatis, avec utilisation du robinet en intérieur en hiver et extérieur été. Nous avons en commande des tuyaux assez longs pour pouvoir remplir les bidons sans les descendre du chariot

Truck : le raccordement a été fait et comme la Confiserie des Trois Fées, en attente de la conformité de l'eau prélèvement 28/03/23. Possible branchement en fonction des résultats

Voilà où on en est

un autre point que souhaitez évoquer les tables de travail dans les stocks pour taggage, on a fait un inventaire on va aussi vous les envoyer

c'est faisable les tables de taggage ?

certains endroits oui, d'autres c'est un peu plus compliqué. Nous avons les zones, les boutiques, les tables existantes et les besoins en tables de taggage (voir annexe)

c'est une bonne chose de faire l'état des lieux, pour les futures tables de taggage il faudrait s'assurer d'une part qu'elles disposent d'un éclairage adapté dédié à cette activité et d'autre part qu'il y ait un espace suffisant pour permettre la station assise que ce soit avec un siège ou un siège assis-debout. Qu'elles ne se trouvent pas dans une zone de passage ce qui peut ne pas être pratique pour cette position-là.

qui ne serait pas mal c'est que quelques membres de la CSSCT fassent le tour Hassan qui est en charge de la partie projet pour une amélioration

z : il y a quelques années, on nous parlait des tables avec roulettes que Véronique cherchait

des tables pliables comme on en a en spectacle

Suite présentation (annexe)

iz : sur Château, il y a de la place puisqu'ils ont mis des palettes pour travailler dessus

'ils ont mis des palettes c'est qu'il y a de la place pour une table, on va regarder

Suite présentation (annexe)

vous envoie également ça

z : je reviens sur le stock Mission Equipement, le stock ALGECO est censé être détruit

il y a un point sur Mission Equipement effectivement avec ce stock qui potentiellement doit être transformé puisque nos amis de Spectacle en ont besoin ; il y a une piste de réflexion sur le sujet pour récupérer une zone de stockage. Je vous invite juste à revoir Dany pour ça

17 – POINTS D'INFORMATION RELATIFS AU(X) :

- Plan d'actions sur le bruit à Mission Equipement
- Déménagement M1 à Timon
- Travaux verrières Disneyland Hôtel - Boutiques Plaza

a déjà évoqué le plan d'action sur le bruit à Mission Equipement avec Dany, Travaux de verrières Disneyland Hôtel – Boutiques Plaza, au niveau des Plaza toutes les verrières sont en train d'être prises au fur et à mesure ; on n'a pas d'impact particulier puisque les travaux sont faits bloc par bloc, on n'a pas de nouvelle présentation à vous faire c'est vraiment à titre d'informatif ; on a déjà échangé avec François et Amandine qui était là également

Déménagement M1 à Timon, pour l'instant les seniors managers et les M1 ont considéré qu'ils n'allaient pas déménager donc pour l'instant il n'y a plus de déménagement

[redacted] : quelqu'un a aménagé dans la grande pièce à Timon ?

[redacted] effectivement il y a Parcs Ops qui s'installe, il y a Custodial qui va arriver ; la partie occupée par Merchandise reste occupée par Merchandise et l'open space toujours à la filière stock

Le point 18 ce sont les visites, ce que je vous propose si vous êtes en phase avec ça c'est la date de vendredi 24 mars c'est dans la même semaine et si c'est possible de 10h à 11h 30 pour permettre aux gens de la filière stock d'être présents. Ça vous va ?

Ce qui serait bien c'est qu'on puisse faire si vous êtes ok, la boutique et la réserv [redacted] e les travaux sont effectués, le stock de Château, la boutique d'Indiana Jones on la fera si elle est terminée. Est-ce que vous avez d'autres souhaits de visites ?

[redacted] ck de Légendes

[redacted] vous voulez on se retrouve directement à Légendes, on regarde le stock de Légendes et puis on ira sur le DLP

Un dernier point avant de finir la réunion, concernant le rôle du chef d'Etablissement : Séverine qui est arrivée est la Directrice Boutiques Parcs et pour le rôle du chef d'Etablissement pour l'instant je conserve ce rôle en attendant que Séverine finisse son intégration, après je lui passerai la main. Pour tout ce qui est opérationnel vous pouvez solliciter Séverine dès à présent il n'y a pas de problème, le côté chef d'Etablissement continue à passer par moi, et nous échangeons bien sûr de manière quotidienne avec Séverine.

Merci pour la qualité des échanges de ce jour

PROCHAINE REUNION CSSCT BOUTIQUES LE JEUDI 08 JUIN 2023

